La concertation sur le Quartier des Savoirs
Phase 3

Quelle identité pour le Quartier des Savoirs ?

Ateliers à destination des salariés et habitants
Printemps 2023

Compte-rendu

GUYANCOURT

PARIS-SACLAY

La thématique :

Que vous habitiez ou travailliez à Guyancourt (ou les deux), vous parcourez le territoire et faites appel aux commerces et services qu'il vous propose. Quels sont les points de rencontre entre vos besoins respectifs ? Quelles interactions prévoir entre le Technocentre, le Golf National et les futurs développements d'habitat dans le Quartier des Savoirs ?

Dans le cadre de la troisième phase de la concertation relative au Quartier des Savoirs, ont été organisés au printemps 2023 :

- **Deux permanences ont eu lieu le 11 mai 2023**, au sein du restaurant inter entreprises du Val-Saint-Quentin et au sein du Technocentre Renault pendant la pause méridienne. Selon nos observations et les données de fréquentation de chacun des restaurants, le nombre de participants ayant fréquenté les stands est estimé au global à **100 personnes**.

  Ces permanences ont été organisées pour informer les salariés sur le projet. Les panneaux de l'exposition tournante ont été mobilisés pour ce faire. Par ailleurs, les échanges ont permis de poursuivre la diffusion d'un questionnaire en ligne visant à préciser les attentes des salariés concernant l'offre de services et d'équipements à déployer dans le Quartier des Savoirs.

- **Deux autres ateliers ont été organisés le 31 mai 2023**, le premier entre 12h00 et 14h00 et le second entre 18h30 et 20h30. Ces ateliers ont pris place dans la salle des fêtes Louise Labbé et ont accueilli au total **27 personnes**.

  Lors de ces ateliers ont été présentés les grands résultats du questionnaire en ligne et les données recueillies lors des balades urbaines art et architecture.

Cette phase a permis d'élargir l'échantillon des publics touchés et de croiser les besoins et attentes des salariés avec ceux des habitants.

**(Ne sont mis en forme dans les pages suivantes que les résultats des permanences et des ateliers. Les questionnaires font l'objet d'un compte-rendu distinct qui est disponible sur l'espace de dialogue de l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay.)*

Les permanences du 11 mai

Ces permanences ont pris place au sein des espaces de restauration du RIE du Val-Saint-Quentin et du Technocentre, tous deux dédiés aux salariés du secteur. Les salariés sont venus à la rencontre de l'équipe composée des représentants de l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay et des urbanistes du projet sur la base du volontariat.

Ces permanences ont permis d'informer les salariés de l'avancée du projet et notamment les principes de maillage viaire envisagés et de la nature des travaux en cours (chantier de la Société de Grand Paris pour l'aménagement de la Ligne 18 et de la gare). La réorganisation de l'entrée du Technocentre, et l'intégration des franges non bâties du Technocentre Renault au projet d'aménagement faisaient également partie des points d'intérêt des collaborateurs de Renault. Par ailleurs, de nombreux échanges ont traité des principes de mobilités et de stationnement, de la place procurée aux espaces vers et de la typologie des entreprises qui seront accueillies dans le Quartier des Savoirs. Enfin, un certain nombre de questions portait sur le planning de l'opération d'aménagement.

Par ailleurs, du matériel d'annotation était mis à disposition sur des tables pour que les participants puissent préciser leurs besoins et attentes, et ce dans l'objectif d'enrichir les données recueillies jusqu'alors.

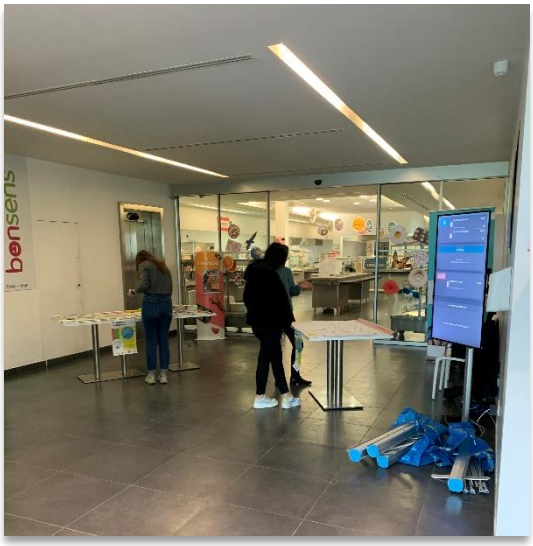

Photo de l'installation de l'atelier au RIE du Val-Saint-Quentin.

Table 1 : Les services et équipements complémentaires

La première table était centrée sur les services et équipements à implanter dans le quartier afin de répondre aux besoins des habitants comme des salariés. Les participants devaient positionner des gommettes, suivant leur niveau d'intérêt, sur des « thermomètres » présentant les fonctionnalités suivantes :

- Des restaurants / des bars ;
- Des équipements sportifs intérieurs ;
- Des équipements sportifs extérieurs ;
- Une structure de petite enfance ;
- Un lieu d'économie sociale et solidaire ;
- Des commerces de proximité.

Les participants pouvaient également proposer des idées qui n'avaient pas été anticipées. Les propositions ajoutées par les participants sont les suivantes :

- Une école privée ;
- Un fab lab ;
- Un lieu d'exposition ;
- Des pergolas photovoltaïques sur les parkings ;
- Des bornes de recharge pour les voitures électriques.

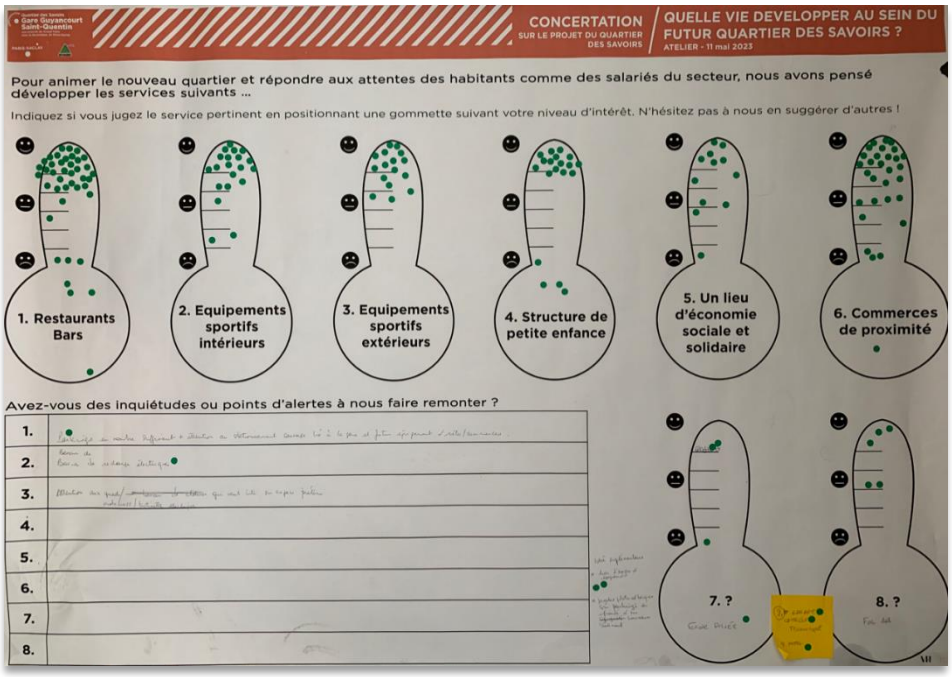

Photo du support rempli par les participants à l'issue de l'atelier.

« Que pensez-vous qu'il est pertinent d'installer au sein du Quartier des Savoirs ? » :

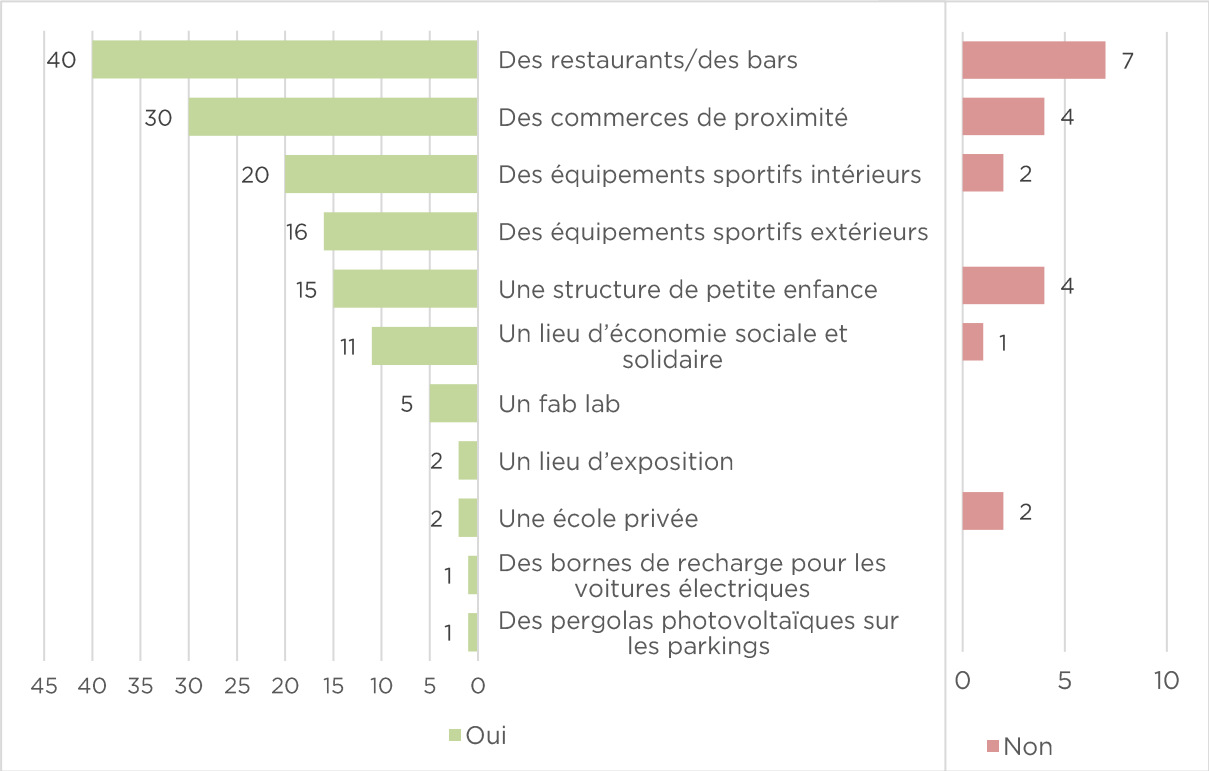

Résultats des services plébiscités par les salariés lors des permanences du 11 mai 2023.

Certaines des attentes exposées ci-dessus avaient déjà été exprimées lors des phases de concertation précédentes. En particulier, la demande de restaurants/bars et de commerces de proximité a été ciblée à chacune des phases de concertation organisées depuis 2021, et notamment par les habitants et lycéens interrogés par un

questionnaire en 2022 (l'ensemble des comptes-rendus sont disponibles sur l'espace dialogue de EPA Paris-Saclay).

Par ailleurs, il faut rappeler que certains des services évoqués dans le graphique ci-dessus avaient été ciblés par les participants lors lors des ateliers de concertation précédents comme pouvant intégrer la halle Piano : galerie d'exposition, fablab ou encore bars et restaurants notamment.

Concernant les installations d'équipements sportifs, les participants ont mis en avant un manque d'équipements extérieurs de type street-workout ou salles de fitness. À noter toutefois que certains de ces équipements existent à proximité du futur Quartier des Savoirs

Table 2 : Les ambiances et les usages des parcs

La seconde table était centrée sur les usages et les ambiances des futurs parcs du quartier. Les participants avaient à leur disposition des images de références et devaient mettre en avant celles qui leur paraissaient pertinentes en commentant leur choix. Les participants étaient ensuite invités à localiser ces usages dans le parc. Ce dernier était divisé en 4 secteurs :

- Trois secteurs dans le parc Marie Curie :
    - Les abords de la halle Piano ;
    - L'esplanade plantée ;
    - Le Merlon Boisé ;
- Le dernier secteur est constitué du parc naturel des Clairières situé entre le Technocentre Renault et le Golf national.

Photo du support rempli par les participants à l'issue de l'atelier.

Pour rappel, les ateliers des années précédentes avaient permis de mettre en avant que les usages accueillis au sein du parc Marie Curie devaient être différents des usages du parc naturel des Clairières. En effet, la proximité du parc Marie Curie avec la halle Piano invitait les participants à imaginer des usages en lien avec ceux des bâtiments. Par ailleurs, l'importante place de la biodiversité à proximité des bassins était soulignée ; la préservation de cette richesse était posée comme un pré requis. Le Parc naturel des Clairières était quant à lui envisagé comme un espace plus "libre" et "naturel". L'étendue de cette pièce paysagère laissait imaginer un parc composé de sous-espaces avec des ambiances variées.

Cette année, les propositions des participants se sont orientées dans le même sens que les avis exprimés précédemment. Les notions de zones de détente et d'espaces pour pique-niquer ont souvent été mentionnées, les participants estimant d'ailleurs que ces usages devraient s'implanter dans les deux parcs. D'autres usages tels que des terrains de sport (city stade, terrain de tennis, …), et des accroches vélos paraissaient pertinents à déployer sur l'ensemble des parcs. Par ailleurs, les participants ont signalé que l'ambiance générale du parc devait être végétale et ont mis en avant des images renvoyant au concept du jardin en mouvement (concept développé par le paysagiste Gilles Clément, visant à « faire le plus possible avec, le moins possible contre »).

Exemples d'images d'usages et d'ambiances retenues lors de l'atelier.

Au sein du Parc Marie Curie, les usages plébiscités sont ceux à destination des futurs habitants du Quartier des Savoirs tels que des aires de jeux pour enfants, une aire de musculation extérieure, des garages à vélos etc. Il a également été évoqué la possibilité d'y installer un skate parc. A noter toutefois qu'un tel équipement existe d'ores et déjà à proximité du futur Quartier des Savoirs (en face du Lycée de Villaroy).

Exemples d'images d'usages et d'ambiances retenues lors de l'atelier.

Les images sélectionnées par les participants pour le Parc naturel des Clairières témoignent d'un souhait d'ambiance naturelle et largement plantée. Les participants ont imaginé implanter de ce côté du parc des usages nécessitant plus d'espace. On y retrouve les propositions des années précédentes (jardins partagés, pelouse événementielle, etc.) ainsi que deux nouveaux usages :

- Un kiosque couvert pour y organiser des événements culturels (danse, musique, etc.), cette proposition d'usage ayant été localisée à proximité de la halle Piano lors des précédentes phases de la concertation ;
- Une ferme pédagogique.

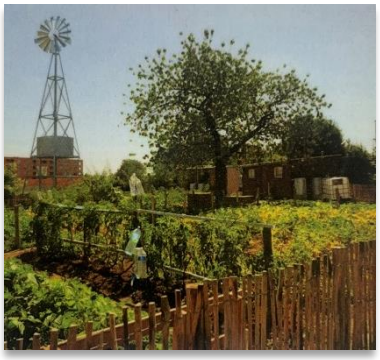

Exemples d'images d'usages et d'ambiances retenues lors de l'atelier.

Les ateliers du 31 mai

Deux ateliers ont eu lieu le 31 mai, ces deux ateliers étaient organisés de la manière suivante :

- **Séquence 1 présentation du projet :**
  - Présentation des mises à jour du plan guide ;
  - Rappel des données issues des phases précédentes d'études.

- **Séquence 2 temps de travail sur table**. Ce temps de travail sur table est venu clôturer les dispositifs de concertation mis en place au printemps 2023. Ainsi, les données recueillies lors des balades urbaines traitant de l'art urbain et de l'identité architecturale, les données des ateliers du 11 mai et celles des questionnaires ont été transmises aux participants afin d'en débattre en séance. Cette séquence était divisée en 3 temps :
  - **Temps 1 :** l'architecture des bâtiments dédiés aux entreprises du quartier ;
  - **Temps 2 :** l'art au sein du quartier ;
  - **Temps 3 :** les services dans le quartier.

L'architecture des bâtiments dédiés aux entreprises du quartier

Ce temps de travail était proposé sur la base d'un photolangage : une banque d'images de références concernant des bâtiments tertiaires et des parkings silos était mise à disposition des participants. Ceux-ci devaient ensuite sélectionner ou écarter ces images en argumentant leur choix. Cet atelier avait ainsi pour vocation d'initier les échanges sur le sujet et de dessiner les premiers principes d'un cahier des charges de prescriptions architecturales concernant les bâtiments tertiaires et les parkings silos de ce secteur.

À propos de l'architecture des bâtiments tertiaires, les participants ont pointé la difficulté de se prononcer sur une architecture type sans connaitre les entreprises qui s'y déploieront. Certaines pistes ont toutefois pu être discutées.

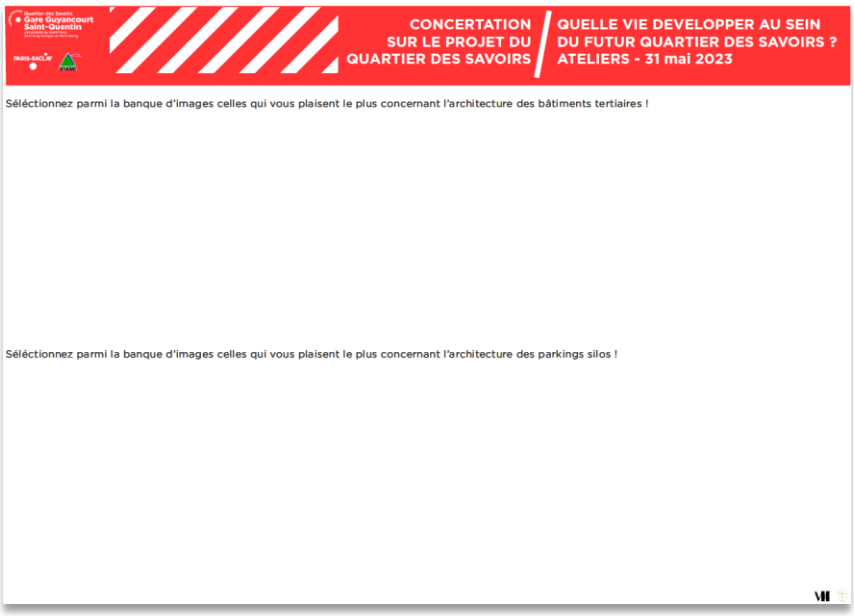

Photo du support de l'atelier.

Parmi les pistes de réflexion initiées en atelier, il a été mis en avant :

1. Qu'il ne fallait pas que le secteur de ce quartier renvoie une image de « zone logistique » avec des grands volumes aveugles. Ainsi toutes les images de références renvoyant à cette écriture architecturale ont été exclues.

« On ne veut pas d'entrepôt logistique ! »

Verbatim recueilli lors de l'atelier.

« Ça ne marchera pas, c'est trop fermé ! »

Verbatim recueilli lors de l'atelier.

Exemples d'images d'architectures de bâtiments tertiaires non retenues par les participants lors de l'atelier.

2. Qu'il serait intéressant pour ce secteur de mettre de la couleur et de la diversité dans l'écriture architecturale. Plusieurs participants ont insisté sur l'importance d'éviter les blocs monolithiques.

« On veut que ces bâtimnets aient de la couleur et des matériaux différents, qu'ils ressemblent à des logements ! »

Verbatim recueilli lors de l'atelier.

« Pour le confort des salariés, les bâtiments doivent être lumineux et les espaces à proximité plantés ! »

Verbatim recueilli lors de l'atelier.

Exemples d'images d'architectures de bâtiments tertiaires retenues par les participants lors de l'atelier.

3. Qu'au regard du contexte actuel, notamment de la crise énergétique, il serait particulièrement pertinent que les bâtiments soient construits selon les préceptes de l'architecture durable. De plus, les participants ont indiqué qu'il serait également pertinent que ces bâtiments soient réversibles et puissent accueillir d'autres usages que celui pensé à la construction. La place de la biodiversité dans les emprises dévolues aux entreprises et en lien avec l'architecture elle-même a été rappelée. Par exemple, des nichoirs peuvent ainsi prendre place dans les façades à certaines conditions.

> ***« Il faudrait que les façades soient dessinées avec des porosités de manière à permettre aux oiseaux d'y nicher ».***
>
> *Verbatim recueilli lors de l'atelier.*

4. Qu'il serait intéressant de prendre en compte lors de la conception des bâtiments le bien être des salariés en implantant des espaces extérieurs (balcons, pergolas, patios, …).

> ***« Il faut penser aux espaces extérieurs pour les bureaux : on passe la plupart de nos journées dans les bureaux, ils pourraient avoir les mêmes qualités que les logements. Il faudrait qu'il y ait des balcons, des terrasses ».***
>
> *Verbatim recueilli lors de l'atelier.*

5. Les participants ont tenu à signaler qu'il faudrait apporter une attention particulière aux matériaux employés et à leur pérennité. Le bois a, à plusieurs reprises, été évoqué comme un matériau problématique en raison de son noircissement dans le temps.

> ***« Attention au choix des matériaux : il faut penser à l'entretien à long terme ».***
>
> *Verbatim recueilli lors de l'atelier.*

Concernant l'architecture des parkings silos, il a été mis en avant qu'une architecture trop imposante est à éviter. Il importe que ces parkings ne deviennent pas les symboles de ce quartier. Les participants notent qu'une architecture réversible permettrait d'imaginer que ces parkings évoluent dans le temps.

« Ça fait trop bloc, on préfère une architecture aérée ! »

Verbatim recueilli lors de l'atelier.

« On aimerait bien une architecture de parkings aérée et ouverte sur la ville »

Verbatim recueilli lors de l'atelier.

« Utiliser le bois c'est pertinent car ça permet d'imaginer la réversibilité des parkings »

Verbatim recueilli lors de l'atelier.

Exemples d'images d'architectures de parkings silos présentées aux participants lors de l'atelier.

L'art au sein du quartier

En introduction de cet atelier, il a été évoqué les grands principes identifiés lors des balades urbaines dédiées à l'art dans la ville :

- Qu'un parcours artistique connectant les œuvres pourrait être conçu.
- Qu'il serait intéressant de créer un fil rouge pour mettre en lien les différentes œuvres au sein du quartier. La thématique des "savoirs" pourrait à ce titre être pertinente.
- Que la production d'œuvres d'art doit irriguer l'ensemble du quartier et ne doit pas se concentrer à quelques points.
- Que les œuvres doivent être de natures, de formes et d'échelles variées.
- Que l'art pouvait aussi se manifester par la pratique (théâtre, danse, musique, ...) dans l'espace public. Ainsi, une plateforme de pratiques artistiques de plein air pourrait être installée au sein du quartier.

Face à ces constats, les participants devaient identifier, à l'aide d'un plan du quartier, le ou les parcours qui semblaient pertinent(s), les localisations des différentes

œuvres d'art au sein du quartier, la localisation de la plateforme de pratique libre, etc.

Photo du support de l'atelier du midi

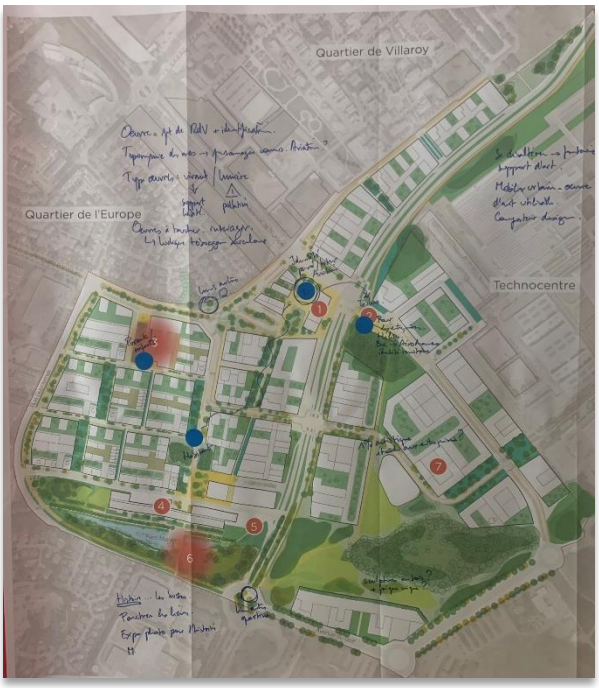

Photo du support de l'atelier du soir

Les deux groupes ont identifié la gare et la halle Piano comme les points comme des points névralgiques, à proximité desquels pourraient se positionner les œuvres les plus emblématiques. Le parvis de la gare pourrait ainsi accueillir une œuvre monumentale, mise en scène par des perspectives. Certains participants estiment qu'il serait intéressant de s'inspirer de la perspective du parc de Gogottes (qui fait le lien entre le centre bourg, le quartier Villaroy et le Technocentre Renault) pour mettre en scène cette œuvre d'art du parvis. Le groupe du soir identifie l'école comme une troisième polarité possible au sein du quartier. Des accroches avec les territoires et quartiers voisins pourraient aussi être imaginées afin d'intéresser un public plus large et faire en sorte que l'appropriation du quartier dépasse ses seuls habitants. Deux à trois emplacements en limite de quartier ont été identifiés dans cette optique. Enfin, des œuvres plus discrètes, voire cachées pourraient inviter à la découverte et égayer le parc. L'idée d'une exposition photo dans ce secteur est imaginée.

Tous les participants imaginent qu'un lien entre ces œuvres pourrait être le support d'un parcours artistique. Le premier groupe imagine même que ce parcours pourrait être éphémère et évoluer en fonction des œuvres à présenter contribuant ainsi à l'animation du quartier. Dans cette optique, les enfants de l'école, mais aussi, habitants ou artistes de différents quartiers de la ville pourraient être mobilisés. Ce dispositif a été pensé comme pouvant être pertinent à mettre en place dans le Parc naturel des Clairières.

Les deux groupes ont également indiqué que les œuvres devaient toucher l'ensemble des usagers du territoire (habitants, salariés, adultes, adolescents, enfants, …). Ainsi, ils s'accordent sur la nature des œuvres qui doit être plurielle et appréhendable par tous. Quelques participants pensent qu'il y a peut-être un lien à trouver entre le passé du lieu (sur l'aéronautique par exemple) et les œuvres d'art, voire avec la toponymie des rues. L'art peut également se décliner au mobilier urbain

voire dans les jeux pour enfants (certains participants appuient cette réflexion avec l'exemple du tobogan dragon du parc de La Villette). Ces réflexions rejoignent les idées évoquées par les participants aux balades urbaines dédiées à l'art.

Par ailleurs, des réflexions naissent autour d'un espace de street-art libre où chacun pourrait venir grapher. Des espaces pourraient être prévus sur certains des immeubles du quartier et faire l'objet d'une programmation annuelle ou bisannuelle.

Enfin, les participants ont signalé que l'art dans la ville ne passait pas que par « des œuvres d'art » mais aussi par les pratiques des habitants, ce qui suppose par exemple la mise à disposition d'installations telles que : une plateforme de danse, un kiosque à musique, un mur de graph, des cimaises pour des expositions, etc. Ces idées avaient déjà été évoquées lors des précédentes phases de la concertation et notamment lors des balades urbaines dédiées à l'art dans la ville. La plateforme d'expression libre (danse, théâtre, musique, gym, ...) est ainsi une idée récurrente, semblant séduire nombre de participants. Dans la continuité des permanences avec les salariés, les participants localisent cette plateforme soit dans le parc Marie Curie, aux abords de la tour de visée, soit dans le parc naturel des Clairières.

La vie à développer au sein du quartier

En introduction de cet atelier, il a été rappelé les grandes lignes de l'étude de programmation commerciale du quartier (étude réalisée par Pascal Madry, expert en programmation commerciale) à savoir :

- Le Quartier des Savoirs s'inscrit dans un environnement marchand très dense, marqué par la présence à moins de 20 minutes de grandes zones commerciales (200 commerces). Une douzaine de pôles de commerces de proximité existent à moins de 20 minutes.
- En particulier, le pôle de Villaroy compte 29 commerces, dont une part importante de restaurants (7 établissements) et un hôtel Ibis. De fait, ce pôle constitue une centralité marchande pour les habitants du secteur, mais aussi pour les actifs et visiteurs du Technocentre Renault.

À cela étaient ajoutés les premiers résultats du questionnaire destinés aux salariés du territoire et notamment les attentes en termes de commerces et de services.

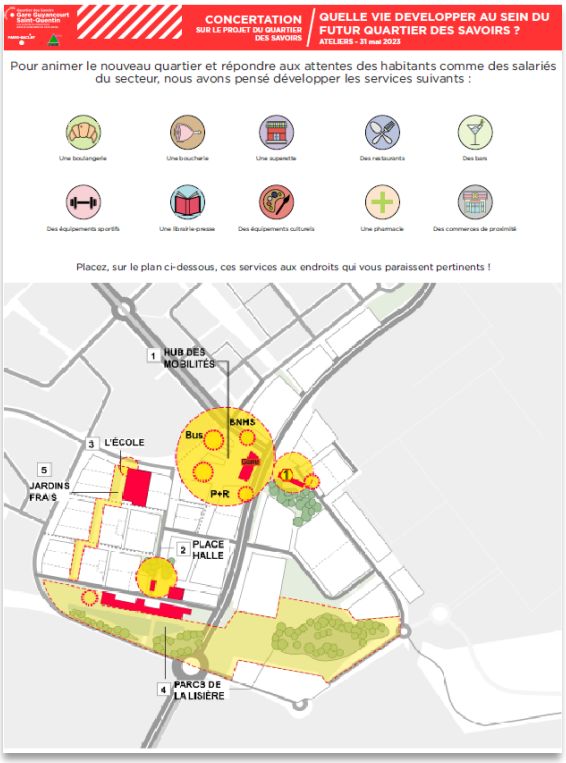

Photo du support de l'atelier

Au cours de cet atelier, il était proposé aux participants de placer sur une carte du quartier différents services ayant été plébiscités lors des ateliers précédents (boulangerie, boucherie, superette, restaurant, bar, équipement sportif, librairie-presse, équipement culturel, pharmacie).

Les deux groupes se sont accordés sur l'existence de deux polarités au sein du quartier :

- La gare et son parvis,
- La halle, sa place et le petit bois.

Cependant, la proposition des participants concernant la répartition des commerces diffère d'un groupe à l'autre.

Le groupe du midi considère en effet que ces deux polarités doivent concentrer tous les commerces. Selon eux, il faut qu'une certaine densité de commerces existe afin que ces derniers fonctionnent correctement. Leur proposition concentre donc les commerces dans ces deux secteurs.

Les participants ont positionné à **proximité de la gare et son parvis** :

- Des commerces de proximité,
- une boulangerie,
- des restaurants
- des bars,
- une pharmacie,
- un atelier de réparation de vélos,

À proximité de la halle :

- une boulangerie,
- un restaurant,
- un bar,
- un équipement culturel.

Ce groupe estime par ailleurs qu'il serait pertinent que les **parcs soient équipés d'installations sportives.**

Différentes alertes concernant la nature des commerces sont mises en avant par ce groupe. En effet, il est rappelé :

- Que des **librairies/presse** ont **fermé sur le territoire.**
- Que la **pharmacie** de Villaroy dispose d'un stock important, lui permettant de répondre aux demandes sans recourir à la commande.
- Qu'une **offre de boucheries existe** sur le territoire ; une nouvelle implantation devrait tenir compte de ce contexte.

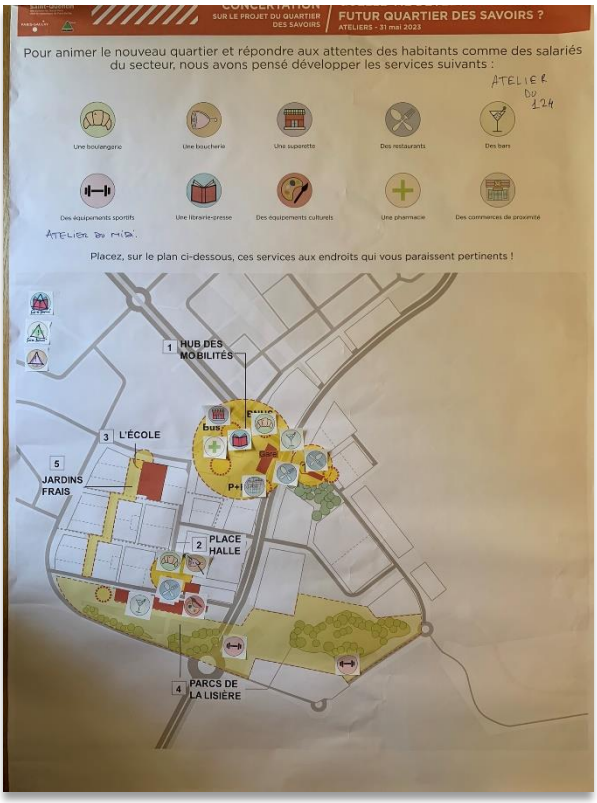

Image du support de l'atelier du premier groupe.

Les **participants de l'atelier du soir** estiment quant à eux que **l'école va aussi constituer une polarité** du futur quartier. Il est, selon eux, nécessaire de placer des **commerces à proximité de l'école**. Ils notent ainsi qu'il serait pertinent de positionner à proximité de l'école un café et une boulangerie. Selon ce groupe il serait pertinent de placer une pharmacie à proximité de la gare ainsi qu'une librairie. Les participants estiment que pour encourager les futurs habitants à tout faire à pied, il est nécessaire que **tous les commerces soient à 5 minutes** à pied de la gare et des logements. Ils perçoivent **l'axe reliant la place de la halle et la gare comme une opportunité pour répondre à cet objectif.**

> ***« On ne peut pas orienter toute l'activité du quartier sur la gare »***
>
> *Verbatim recueilli lors de l'atelier.*

Ce groupe a également mis en avant que des **synergies** pouvaient naitre entre les **entreprises et les besoins des habitants**. Ainsi, il est évoqué que les entreprises du secteur pourraient **mettre à disposition des habitants des espaces de coworking, des espaces sportifs etc.**

Les participants de cet atelier ont interpelé l'équipe d'urbanistes sur l'opportunité que constitue **la place de la halle pour l'implantation d'un vrai marché.** Selon eux, un marché prenant place au sein de différents lieux sur le territoire n'est pas pertinent. Il serait plus pertinent de définir un emplacement où le marché prend place de manière systématique.

Les participants alertent également le groupement sur la nécessité **de diversifier l'offre commerciale** pour qu'elle corresponde au portefeuille de tout le monde, y compris aux plus modestes.

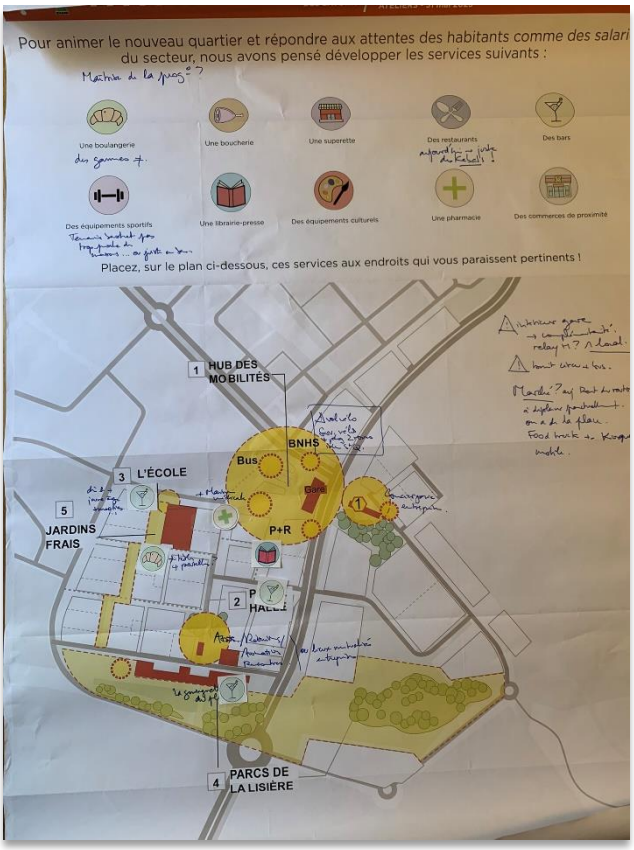

Image du support de l'atelier du second groupe.

CONCERTATION
Quartier des Savoirs
Gare Guyancourt Saint-Quentin
une polarité du Grand Paris
dans la dynamique de Paris-Saclay

- La troisième phase du processus de concertation se poursuivra à partir de l'hiver 2023-2024.
- Vous retrouverez l'ensemble des informations et actualités sur l'espace dialogue de la concertation : https://dialogue.epaps.fr/concertations/concertation-prealable-a-la-creation-du-quartier-des-savoir-zac-gare-de-guyancourt-saint-quentin/